



DOMPAIRE ACTU'

LES ECHOS de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompain et Madonne et Lamerey en 770 ex/n°54

Edition Janvier février 2024

Les Maires et leurs Conseils Municipaux, de Dompain et de Madonne et Lamerey, vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour l'année 2024.

VENDREDI 12 JANVIER 2024

**Cérémonie des Vœux des maires de Dompain et Madonne et Lamerey
20h30 Salle polyvalente à DOMPAIRE**



**Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait,
Merci de penser à retourner vos articles pour le
bulletin annuel le plus rapidement possible.**

Pour rappel bulletin de mars / avril 2024, remise des articles pour le 15 février 2023

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC

Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 - Samedi de 9h00 à 11h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03.29.36.50.54 – mairie.dompain@wanadoo.fr – www.dompain.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundis 8 et 22 janvier 2024

Lundis 5 et 19 février 2024

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Fermée le mercredi

VŒUX



Philippe FERRATIER
Maire de DOMPAIRE

Alain MOUROT
Maire de MADONNE et LAMEREY



et leurs conseillers municipaux

Ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui aura lieu :

Vendredi 12 janvier 2024 à 20h30

SALLE POLYVALENTE de DOMPAIRE-MADONNE et LAMEREY

Cette cérémonie sera suivie d'un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/11/2023

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27/11/2023

Absent excusé : M. Jean Claude GUICHARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine SERRA.

Zones d'accélération de production d'énergies renouvelables (loi APER) :

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, a pour objectif de rattraper le retard de la France lié au déploiement des EnR. Elle incite les communes à définir des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. La commission d'urbanisme a défini un certain nombre de zones qui ont été présentées, discutées et modifiées au cours de la réunion publique du 24 novembre.

Seules ont été retenues certaines zones de production en photovoltaïque, soit sur toitures (publiques ou privées), soit sur ombrière (parking), soit sur prairie (agri-voltaïsme).

Le conseil municipal, après délibération valide ce zonage – 8 voix « pour » et 6 voix « contre ».

Motion de maintien :

Le fonctionnement dégradé des Urgences et du SMUR à l'hôpital de Vittel inquiète la grande majorité des élus et des habitants de l'ouest vosgien dont une partie se trouveraient à plus de 30 minutes pour une intervention d'urgence vitale.

Une motion pour le maintien des Urgences et du SMUR à l'hôpital de Vittel 7j/7 et 24h/24 a été présentée au conseil municipal qui l'a adopté à l'unanimité sauf une abstention.

Bail de chasse :

A la demande de l'adjudicataire un avenant au bail de chasse des « petits bois » a été proposé au conseil municipal. M. Xavier GUYOT, co-fermier devient adjudicataire en remplacement de M. Pascal JEANROY, qui devient co-fermier. Les autres articles sont inchangés. Le bail a été signé pour une durée de 9 ans du 1° avril 2022 au 31 mars 2031.

Xavier GUYOT se retire pour la délibération. La modification est adoptée à l'unanimité.

ONF – état d'assiette des coupes 2024 :

Comme chaque année le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'état d'assiette et la destination des produits proposés à l'exploitation par l'ONF en 2024. Cette proposition a été soumise auparavant à l'avis de la commission « bois ».

Parcelles 49, 60, 61, 65 :

Vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2024-2025.

Partage en nature des autres produits (houppiers et petits bois) entre les affouagistes.

Parcelle 65 :

En cas de volumes « affouages » trop conséquents les produits de cette parcelle pourront être vendus sous forme de contrat d'approvisionnement de bois énergie ou bois industrie après abatage par un professionnel.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la proposition faite par l'ONF.

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle :

Après la création le 31 juillet d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction publique d'état et de la fonction publique hospitalière, l'état étend cette prime pour certains agents de la fonction publique territoriale. Cette prime a un caractère unique et facultatif. Elle est fixée sur la base d'un montant maximum dont le barème est fonction du revenu brut du 1/07/22 au 30/06/23. Elle est modulée au prorata du temps de travail hebdomadaire de l'agent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité le versement de cette prime sur la base de 40% du montant maximum suivant barème. Le coût global sera d'environ 3 900 €.

DEPOTS SAUVAGES, DES INCIVILITES INACCEPTABLES



Est-ce normal de retrouver des ordures ménagères et autres déchets aux pieds des points tri ?

Les dépôts sauvages ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts sont dans l'esprit, intolérables et dans les faits, illégaux.

Ce type d'incivilités a pour conséquences de nuire à la propreté publique et de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement.

Le nettoyage des dépôts sauvages a également d'importantes conséquences financières répercutées sur la facture de redevance incitative.

Ce type d'agissements expose ses auteurs à une contravention.

COLIS DE NOEL



Ce samedi 16 décembre a commencé la distribution des colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans et n'ayant pu venir au repas annuel.

Les membres du CCAS ainsi que les conseillers municipaux ont tout au long de la journée sillonné les rues de Dompierre et ont ainsi acheminé plus de 70 colis apportant un peu de convivialité avant les fêtes de fin d'année.

Merci aux distributeurs et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

EFS – DON DU SANG



EFS Grand Est

Le docteur C. BRULLARD, Responsable Prélèvement Nancy, remercie l'ensemble des donateurs et des bénévoles au nom des malades qui vont en bénéficier pour leur générosité et leur « indispensable et efficace participation ».

Le jeudi 2 novembre 2023, 65 personnes se sont présentées et 60 ont été prélevées, dont 2 nouveaux donateurs.

REMISE RECOMPENSES



Pour la 2^{ème} année consécutive, la mairie de DOMPAIRE a tenu à récompenser les élèves ayant eu une mention très bien et bien aux diplômes du brevet national des collèges et du baccalauréat.

Les jeunes diplômés ont reçu des bons cadeaux.

Pour l'occasion, vendredi 22 décembre, en fin de journée, une petite réception était organisée par la Mairie, à la maison des associations.

Philippe FERRATIER, maire de Dompaire, entouré de ses adjoints et des membres du conseil municipal, a accueilli les jeunes et leurs parents. Après avoir félicité chacun, le verre de l'amitié était partagé.

**Nous tenons à féliciter à nouveau les lauréats
et leur souhaitons pleine réussite pour l'avenir.**



ALSH VACANCES D'AUTOMNE 2023

De la Terre dans tous ses états à la Terre des dinosaures

Pour cette session 28 enfants encadrés par 4 animateurs (Marina, Estelle, Morgan et Paul) pour la 1ère semaine et 30 enfants la 2ème semaine encadrés par 4 animateurs également (Élise, Estelle, Paul et Jules), se sont vus proposer des activités en lien avec les thématiques.



« La Terre dans tous ses états »

Tout au long de la semaine les enfants ont abordé les différentes facettes de notre Terre ! La différence, les cultures, l'écologie, la destruction... Et pour clôturer la semaine un spectacle leur a été proposé ainsi qu'à leur famille pour découvrir ou redécouvrir la beauté de notre planète Terre.



Cet après-midi s'est terminé par un goûter préparé par les enfants. Au menu : Salade de fruits frais, crêpes et cocktail sans alcool « un peu trop acide et sucré ! je veux bien le reconnaître »

Programme de la semaine

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Enfants de plus de 6 ans	Matin	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fabrication totem des 4 éléments ○ Jeux de courses en relais 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Animation avec le Sicotral 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fabrication de bijoux ethniques ○ Jeu du voleur 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Echange avec la médiathèque. Jeux et lecture d'un Kamishibai 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Cuisine : préparation du goûter ○ Décoration et fléchage pour le spectacle.
	Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> ○ Découverte handisport ○ Danse avec L.A.D et l'IME de Darney 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Argile ○ Biodiversité : jeu et découverte des abords de la gitte 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Jeu de société ○ Initiation Judo 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Grand jeu : Les Aventuriers de l'écologie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Spectacle « Bienvenue sur terre »
Enfants de moins de 6 ans	Matin	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fabrique ta planète ○ Danse « la dérive des continents » 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Initiation Judo ○ Ma couronne de fleurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fin des activités commencées en début de semaine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Grand jeu : Les drapeaux du monde 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Crêpe pour le Gouter ○ Décoration de salle
	Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fabrication d'un semainier ○ Initiation Judo 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fabrication d'une petite voiture en matériel recyclé ○ Jeux d'attrape 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fabrication parcours pieds/mains et mise en action 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Echange avec la médiathèque. Jeu et lecture 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Spectacle « Bienvenue sur terre »



« La Terre des dinosaures »

Pour cette semaine les enfants sont retournés dans le passé ou même dans le crétacé. Pour découvrir l'histoire des géants de cette époque « Les dinosaures » de l'œuf aux fossiles en passant par l'extinction de l'espèce. Mais, calendrier oblige ! le mardi après-midi les salles du service Jeunesse se sont transformées en bal d'Halloween pour un concours de déguisement.

Sur le podium se sont retrouvés Eve en 1^{ère} place, Louise pour la seconde et pour la 3^{ème} place nous retrouvons Armand et Camille.



Programme de la semaine

		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Enfants de plus de 6 ans	Matin	<ul style="list-style-type: none"> Création de fossile Multisports 	<ul style="list-style-type: none"> Décoration d'Halloween 	<ul style="list-style-type: none"> Visite du jardin botanique de Nancy « Comme un parfum d'Asie » 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une fiche espèce « j'invente mon dinosaure » Poules, renards, vipères
	Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> Jeux de société 	<ul style="list-style-type: none"> Bal d'Halloween 	<ul style="list-style-type: none"> Climb'up (escalade) 	<ul style="list-style-type: none"> Le cinéma des dinosaures
Enfants de moins de 6 ans	Matin	<ul style="list-style-type: none"> Dino-Punk 	<ul style="list-style-type: none"> Fabrication de mon volcan en argile 	<ul style="list-style-type: none"> Jardin Botanique « les arbres géants » 	<ul style="list-style-type: none"> Pastosaurus
	Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> « Dinoauxœufs » 	<ul style="list-style-type: none"> Bal d'Halloween 	<ul style="list-style-type: none"> Climb'up (séance de blocs) 	<ul style="list-style-type: none"> Le cinéma des dinosaures

CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES D'HIVER 2024

Prochaine date d'inscription pour l'accueil de loisirs des vacances d'hiver le **29 janvier 2024** en mairie aux heures d'ouverture ou par mail mairie.dompaire@orange.fr

Tarifs : 5 jours 80€ pour les enfants de Dompaire et 95€ pour les enfants extérieurs.

Semaine du 26/02 au 01/03



« Passage de l'hiver à la migration » toute la semaine les enfants vont profiter de la fin de l'hiver et explorer au travers des activités l'extraordinaire voyage des oiseaux migrateurs qui seront bientôt de retour. Une sortie dans les Hautes-Vosges sera organisée (ski de fond pour les plus grands, raquette pour les enfants de Cp/Ce2 et pour les enfants de maternelle Luge et jeux dans la neige) en partenariat avec le centre de loisirs de Poussay. Tout cela sera possible selon le taux d'enneigement bien sûr !

Nous allons également mettre en place une rencontre avec l'ALSH de Poussay sur une journée entière. Au programme : préparation du repas, du goûter et grand jeu pour les grands et les petits sur le thème des oiseaux migrateurs.

Semaine du 04/03 au 08/03 « A la découverte des vieux métiers » toute cette semaine, les enfants vont pouvoir s'initier à la vannerie et à la mosaïque et profiter de la venue d'un professionnel céramiste et réaliser leur propre objet.

A très bientôt
L'Équipe du Service Jeunesse



SAINT NICOLAS A L'ECOLE DE DOMPAIRE



Le vendredi 8 décembre, Saint Nicolas, patron des écoliers, est allé à la rencontre des enfants de l'école de Dompaire. Le Saint Patron a distribué des présents à chacun sous l'œil aguerrri du Père Fouettard. Les présents sont offerts par la commune de Dompaire, avec la participation des Amis de l'École pour l'organisation de la journée.

Après quelques échanges et une séance photo, Saint Nicolas est reparti, laissant les bambins, les yeux pleins d'étoiles.

COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 2023

L'année 2023 marque le 105e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Afin de célébrer cette date importante du calendrier, diverses commémorations sont organisées à travers le territoire.

Après l'office religieux en l'église de Dompaire, la musique municipale de Dompaire/Lamerey, les sapeurs-pompiers, les porte-drapeaux et les Maires de Dompaire et Madonne et Lamerey ont invité la population à suivre le cortège jusqu'au Monument aux Morts afin de rendre hommage à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre pays.

Ce travail de mémoire pour ne pas oublier, le 11 novembre est une date très importante du calendrier mémoriel national puisqu'elle commémore la fin du premier grand conflit mondial, affrontement ayant profondément et durablement marqué la société française. La date anniversaire de l'armistice marquant la fin des combats de la Grande Guerre a été retenue en 1922, faisant du 11 novembre un jour férié. Depuis 2012, cette journée honore également la mémoire de tous les « morts pour la France ».

A la suite de la cérémonie, un pot a été offert par les communes.





LES MARRONNIERS
Maison de Retraite

EHPAD LES MARRONNIERS

Le 3 décembre, certains résidents ont bravé le froid pour voir le défilé de la Saint Nicolas. Pour les autres c'est depuis le salon de l'EHPAD qu'ils ont pu profiter de ce moment. En attendant le passage ils se sont réchauffés avec un petit vin chaud. C'est toujours un moment très apprécié de tous.



La traditionnelle fête du « Marronnier d'hiver » a mobilisé l'ensemble des équipes costumées cette année sur le thème « pyjamas de Noël » pour offrir un moment festif aux résidents.

Au menu de cette journée, vin chaud, Bibeleskaes Alsacien, feuilleté d'escargots à la crème de munster, flammenkueche, bretzel-boll, gâteau de Noël alsacien avec sa boule de glace, sans oublier le café et les papillotes.



Mi-décembre, 7 résidents se sont rendus au marché de Noël de Riquewihr en soirée où flammenkuche, choucroute et sablé aux quetsches était le menu proposé par le restaurant.



ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h30 - Vendredi 14h à 19h - Samedi 9h30 à 12h
Mercredi et vendredi 18h vacances scolaires

Mercredi 10 janvier et 7 février
Histoires pour les tout-petits - 10h

Les assistantes maternelles et les parents en partenariat avec Carole LAMOULINE du RAM



Mercredi 10 janvier et 14 février

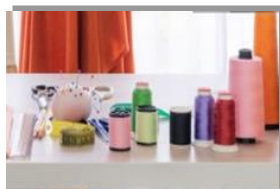
Les après-midis jeux de société - de 15h00 à 16h30

Avec Nathalie RAPEBACH, un moment à partager en famille ou entre amis.
Venez découvrir de nouveaux jeux ou apportez les vôtres

Mercredi 17 janvier

Les Brico 'histoires -10h

Histoires et bricolage : Brrr ! il fait le froid !
Pour les enfants à partir de 5 ans - sur réservation



Samedi 13 janvier et 10 février

Atelier couture créative - 9h30 à 11h30

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD d'Amaryllis
Création au 03.29.31.97.04 (participation : 2€)

Samedi 27 janvier

Club de lecture - 10h à 11h30

Venez partager vos coups de cœur, passer un moment convivial,
découvrir et faire découvrir vos lectures,
mais aussi BD, Films, musiques ou magazines ...



Samedi 20 janvier et 17 février

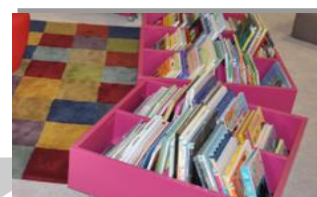
Création au crochet - 9h30

Avec Danielle, découverte des différents points pour débutants, les expertes sont les
bienvenues sur réservation - (matériel fourni)

Mercredi 21 février

Les Brico' histoires - 14h

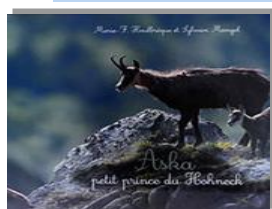
Histoires et bricolage : A la montagne !
Pour les enfants à partir de 5 ans - sur réservation



Mercredi 21 février

Lecture-dédicace - à partir de 10h

Marie F. Houbreque pour son livre « Aska petit prince du Hohneck »



ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Club de lecture - samedi 28 octobre et 2 décembre 2023

- Claudine M :** On dirait des hommes / Fabrice Tassel ****
Les extraordinaires / Julien Sandrel ****
- Anne-Marie :** Six mois, six jours / Karine Tuil ****
Veiller sur elle / Jean Baptiste Andréa ****
- Catherine :** La vie en relief / Philippe Delerm ****
Là où chantent les écrevisses / Délia Owens ****
Bernadette (film) / Léa Domenach ****
- Claudine C :** La doublure / Mélissa Da Costa ****
Intrigue à Brégançon / Adrien Goetz **
La femme de ménage / Freida McFadden ****
- Colette :** L'exil des Anges / Gilles Legardinier ****
L'abbé Pierre (film) / Frédéric Tellier
- Marie Christine :** Le matin-là / Gaelle Josse ****
On la trouvait plutôt jolie / Michel Bussi ****
Désenchantées / Marie Varella ****
Le mangeur d'âme / Alexis Leipsker ****
- Marie Claire :** Le pensionnat des innocentes / Angela Marsons ****

Vous aimez la lecture, le cinéma ? Vous voulez discuter ou échanger ou simplement écouter ?

Venez partager vos coups de cœur en toute convivialité. Animation pour tous, adhérent ou pas à la médiathèque.



Prochaine séance : samedi 27 janvier 2024



Décembre en musique

Les cuivres ont fêté Noël !

Sous la direction de Sébastien Schleret, Trompettes, trombones, cors ont enchanté le public avec des mélodies de Noël.

LAD ÉCOLE DE DANSE



Alors on danse ?

Les stages se poursuivent à l'école de danse depuis le mois de septembre. Chaque mois LAD accueille un professeur/chorégraphe différent afin de faire découvrir de nouveaux univers à ses élèves.

Après un stage de danse contemporaine en octobre, des stages de modern'jazz et de hip-hop ont été proposés les 18 et 19 novembre et le 10 décembre. Déjà venus pour des stages de pré-rentrée, Florence Charrois-Lelièvre et Tony Priceless ont été accueillis avec enthousiasme par les élèves.

En effet, une quarantaine de personnes, enfants, ados et adultes, sont venus (re)découvrir le modern' jazz et le hip-hop lors d'un ou deux cours d'une heure ou d'une heure trente. Anciens élèves de l'école, mais pas que, puisque des élèves d'une école de danse de Le Thillot et de Nancy sont venus jusqu'à la maison de l'association de Dompain pour y participer.

La danse n'a pas de frontière, seul le plaisir de partager un moment autour de la danse a suffi à animer les participants. Les retours ont tous été positifs et encourageants tant de la part des élèves que des professeurs.



De nouveaux stages seront programmés en 2024 dont un les 27 et 28 janvier 2024 avec Paul Upali Gouëlo, danseur chorégraphe, qui a travaillé avec certaines élèves de l'école en 2023 pour le projet avec Scènes Vosges.

Un stage de danse africaine est également prévu, mais les dates ne sont pas encore connues.

Toutes les informations sont disponibles sur le :

site internet de LAD : www.danselad.com

mail : loisirsamitiedanse@gmail.com

LAD

École de danse | Modern'Jazz | Dompaire

27 & 28
janvier 2024

STAGE DE DANSE

avec Paul Upali GOUËLLO

Paul Upali GOUËLLO s'est formé durant 3 années à l'institut de formation professionnelle Rick Odums de 2010 à 2013, et complète son cursus de danseur interprète de 2013 à 2015 en école de danse contemporaine touchant à de nombreuses et diverses pièces du répertoire français et international.

En 2015, il danse pour la chorégraphe jazz Julie Sicard et intègre de 2015 à 2022 le Groupe Émile Dubois - Cie Jean Claude Gallotta CCN de (Grenoble) tournant en France et à l'étranger durant 8 années.

Le travail de transmission que lui confie Jean Claude Gallotta le pousse à développer une approche pédagogique autour de sa gestuelle qu'il aura à cœur de partager par delà les frontières jusqu'en Asie du Sud.

L'été 2020 Paul Upali obtient son Diplôme D'État en danse contemporaine au CND Paris Pantin et enseigne dans diverses structures, recherchant des approches plutôt alternatives du partage de la danse, par l'exploration au service du collectif, de la force du groupe, (héritage de sa pratique professionnelle auprès de Jean Claude Gallotta)

Il rejoint depuis la saison 2022 le spectacle Mixity de Bruno Agati à Paris où il explore d'autres univers du spectacle vivant, célébrant la diversité sur scène, entre cabaret et music-hall, chant, danse et comédie!



Tarifs:

- 2 cours d'1h : 15 euros
(à l'unité : 10 euros)
- 2 cours d'1h30 : 22 euros
(à l'unité : 15 euros)

Horaires:

- 10h-11h : 6/9 ans
- 11h-12h30 : ados
- 13h30-15h : adultes

MAISON DES ASSOCIATIONS DOMPAIRE

Inscription obligatoire* avant le 21 janvier 2024 à l'adresse mail :

loisirsamitiedanse@gmail.com

* Nombre de places limitées – Annulation possible faute de participant

JUDO - TAÏSO DOMPAIRE

Nos judokas accompagnés de leurs parents ont reçu leur petit cadeau sous le sapin à la fin de notre traditionnel cours de judo en famille.

Le judo club vous souhaite de bonnes fêtes et une heureuse année 2024.

Judo - Taïso DOMPAIRE



DOMPAIRE U.S.T.T.



La première phase de championnat pour nos deux équipes se termine avec de bons résultats : l'équipe 1 conserve sa place en GE5 et l'équipe 2 monte de GE7 en GE6. Félicitations aux joueurs et merci aux parents pour le suivi des jeunes.

L'année 2024 commence par le **1er tour du Challenge Jeunes au gymnase du collège de Dompaire le dimanche 14 janvier à partir de 10h00** avec de nombreux joueurs des différents clubs Vosgiens Buvette et restauration sur place.

Venez nombreux et nombreuses encourager les joueurs.

Merci à Louis et Pierre pour la prise en charge des entrainements.

Meilleurs Vœux à tous et bonne santé

Renseignements : MEURET Pascal 06.07.63.59.11 pascal.meuret@sfr.fr

PHILIPPE Noémie 06.76.39.54.09 noemie.philippe@wanadoo.fr



VOLLEY-BALL LOISIRS

Comme chaque année, le Volley Club de Remiremont a organisé son tournoi pour le compte de l'AFM-TELETHON. Ce vendredi 08 décembre 2023, 19 équipes mixtes de 4 joueurs s'y sont rencontrées cette année, dont 3 équipes du Foyer Rural de Harol.

Les engagements des joueurs et le bénéfice de la buvette soit plus de 700€ seront reversés à AFM-TELETHON.

Le tout dans un esprit convivial et familial ! Une belle soirée, en faveur de la cause du Téléthon.



LE REPAS DES AÎNÉS 2023

Le 19 novembre 2023, les Maires, les élus et les membres des CCAS des Communes de Dompain et de Madame-et-Lamerey organisaient la traditionnelle journée des aînés à la salle polyvalente, avec une décoration placée sous le signe de l'été et des vacances. 120 personnes ont répondu présentes, avec un repas préparé comme à l'accoutumée par la SARL « Thirion Traiteur » de Moussey. Petite nouveauté, la partie musicale a été confiée cette année à « Adamo Sing », qui a animé cet événement avec talent.





Un grand-merci à toutes les personnes qui ont permis de faire de cette journée une réussite et un moment très convivial. Et à l'année prochaine !

LE DÉFILÉ DE SAINT-NICOLAS 2023

Le défilé de Saint-Nicolas, contrairement aux deux années précédentes, s'est déroulé sous une météo clémente, le dimanche 3 décembre à la tombée de la nuit. Il a démarré au parking du Monument Général Leclerc, a marqué plusieurs arrêts le long du parcours, notamment la Mairie de Madonne-et-Lamerey et celle de Dompain, pour la remise des clés par les Maires, puis est passé par l'EHPAD « Les Marronniers », pour le plus grand plaisir de nos aînés, avant de finir devant la salle polyvalente, où une collation a été servie.





Cette année, le Père Fouettard était lui-même puni, puisqu'il était à pied derrière le char de Saint-Nicolas !



RETOUR SUR LES CEREMONIES DE LA SAINTE-BARBE 2023

Samedi 25 novembre, les 4 casernes du secteur étaient réunies à Harol (Dompaire, Dommartin-aux-Bois, Hennecourt et Ville-sur-Illon), pour célébrer leur sainte patronne « Sainte-Barbe ».

Après un office religieux célébré en l'église Saint-Evre à Harol par le père Jean-Marie Lallemand, les sapeurs-pompiers, précédés par la musique municipale de Dompaire / Madonne-et-Lamerey, se rendent sur le parking qui fait face à la Mairie-école de Harol.

Les autorités et le public venus en nombre assistent à la commémoration, placée sous le commandement de Jean-Philippe Goutte, du SDIS de Dompaire.

Cette cérémonie a débuté par un hommage aux Soldats du feu morts en service, puis s'est poursuivie par diverses remises de décorations : médailles, la fourragère tricolore et divers grades pour récompenser les pompiers du secteur dans leur implication pendant cette année 2023.

Pour clore la cérémonie, tout le monde s'est rendu au gymnase du lycée de Harol pour procéder aux discours et remises de diplômes, à cette occasion, deux sapeurs-pompiers ont été mis en lumière pour leur investissement depuis plus de 10 ans dans la formation des JSP.

Enfin un verre de l'amitié était offert pour tous les participants à cette après-midi.

Félicitations à tous les promus.
Vive Sainte-Barbe





Les Echos de Madame et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madame et Lamerey

Edition Janvier-février 2024

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2023

Le **21 novembre 2023** à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madame et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, exceptés Etienne DEMARCHE et Céline MAIRE, excusés.

DEMANDE DE SUBVENTIONS MONUMENT LECLERC

Le Conseil Municipal, avec 8 voix pour et 1 abstention, valide le dépôt de dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de l'Agence de l'Eau, de la DETR et du Ministère des Armées, pour un projet de mise en valeur du Monument Leclerc dans le cadre de l'amélioration de son accessibilité. Le Monument Leclerc est pris en charge, au prorata de leur population, par 9 communes qui en sont copropriétaires : Les Ableuvenettes, Bégnécourt, Circourt, Damas-et-Bettegney, Dompain, Gelvécourt-et Adompt, Hennecourt, Madame-et-Lamerey et Ville-sur-Illon. Le Monument Leclerc se situant sur la Commune de Madame-et-Lamerey, celle-ci est donc porteuse du projet. Montant total des travaux HT : 176 670.00 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré : adopte l'opération et les modalités de financement ; approuve le plan de financement prévisionnel ; s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ; autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL A MADAME JEANNE VALENTIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de vendre à Madame Jeanne VALENTIN la parcelle B. 1342 de 44 m², au prix de l'Euro symbolique.

CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES 2025-2028

Le Maire expose :

- l'opportunité pour la Collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- l'opportunité de confier au Centre de gestion le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence ;
- que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la Collectivité / l'établissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

Article 1er : la Commune de Madonne et Lamerey mandate le Centre de Gestion des Vosges pour : **lancer la procédure de marché public**, en vue le cas échéant de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée ; **recenser auprès de l'actuel assureur statutaire les données statistiques d'absentéisme** de la collectivité pour la période 2021, 2022 et 2023, selon le modèle de fiche statistique proposé par le CDG88.

Article 2 : ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants : **agents « affiliés » à la C.N.R.A.C.L.** : décès, congé pour invalidité temporaire imputable au service, maladie ordinaire et temps partiel pour raison thérapeutique sans lien avec un arrêt préalable, longue maladie et maladie de longue durée, maternité, paternité et accueil de l'enfant, temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire ; agents « affiliés » à l'IRCANTEC : congé pour invalidité imputable au service, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité et accueil de l'enfant.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes : durée du contrat : **4 ans, à effet au 1er janvier 2025**. Régime du contrat : capitalisation intégrale.

MOTION POUR LE MAINTIEN DES URGENCES ET DU SMUR A L'HÔPITAL DE VITTEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Refuse toute fragilisation du service des Urgences et du SMUR de l'Hôpital de Vittel ;
Réclame la reconnaissance, par l'Agence Régionale de Santé, du caractère essentiel de ces services pour le territoire de l'Ouest Vosgien ;
Exige le maintien des Urgences et du SMUR 7j/7 et 24h/24 à l'hôpital de Vittel ;
Souligne l'investissement exceptionnel des équipes exerçant au sein des urgences hospitalières malgré les conditions difficiles auxquelles elles doivent faire face ;
Demande à l'Agence Régionale de Santé d'agir en concertation avec les acteurs locaux dans l'intérêt de la population vosgienne.

DELIBERATION DEONTOLOGUE

L'Association des Maires de France d'Ille et Vilaine a porté une liste de référents déontologues, ayant vocation à être sollicités par les élus locaux du département. Ainsi, il est proposé de nommer en qualité de référent déontologue des élus municipaux de la ville, pour une durée allant jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026, Monsieur Jean Pierre BEGEL, Directeur Général des Services Honoraire, vice-président national honoraire du SNDGCT et formateur au CNFPT jusqu'en 2017. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents : approuve la désignation du référent déontologue des élus municipaux telle que proposée ; approuve les modalités de saisine du référent déontologue telles que présentées ; approuve les modalités de délivrance du conseil telles que présentées.

LOCATION TERRAINS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de louer à Monsieur Fabien RAJOIE des terrains communaux pour une surface de 1Ha 95a 31ca, au tarif de 75.00 € l'hectare (terres de 2^{ème} catégorie). Un bail sera fait dans ce sens au locataire.

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Le Maire indique au Conseil Municipal que la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale. En particulier, son article 15 permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, ainsi que de leurs ouvrages connexes, ZAENR). Ces ZAENR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (ENR). Elles sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'ENR, en tenant compte de la nécessaire diversification des ENR, des potentiels du territoire concerné et de la puissance d'ENR déjà installée. (L141-5-3 du code de l'énergie)

Le Conseil Municipal estime que notre Commune étant déjà impactée par des énergies renouvelables (éoliennes), décide, à 8 voix contre et 1 abstention, de ne pas proposer de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes, et charge le Maire ou son représentant de transmettre cette délibération au référent préfectoral, à l'EPCI et au SCOT.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

L'organisation du temps scolaire des écoles du RPI arrive à échéance à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Il convient de préciser à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Vosges si le RPI reconduit les horaires actuels ou s'il souhaite les modifier et dans quelles mesures, en accord avec le Conseil d'École ; le Conseil d'École s'est réuni le lundi 6 novembre 2023 et a décidé de conserver l'OTS actuelle. A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal suit la décision du Conseil d'École et conserve l'Organisation du Temps Scolaire actuellement en place.

CESSION TONDEUSE AUTOPORTEE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la cession du bien suivant : tondeuse autoportée SARP TYPE Nn220 HE, n° inventaire 153, d'un montant de 4 300.00 €, afin de pouvoir le sortir de l'inventaire de la Commune.

PARTICIPATION 2023 AUX ACTIVITES SPORTIVES ET SOCIO-CULTURELLES POUR LES ENFANTS DE MADONNE-ET-LAMEREY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de participer pour 2023, à hauteur de 50 € par an et par enfant, pour les enfants de Madonne-et Lamerey, jusqu'à 16 ans inclus, à l'inscription aux activités sportives et socioculturelles par l'intermédiaire d'associations locales, sur justificatif de règlement.

POINT DIVERS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler, au même montant qu'en 2022, la prime de fin d'année attribuée au personnel communal.

COMMUNE DE MADONNE-ET-LAMEREY

PLAN LOCAL D'URBANISME

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n°14/2023 du 11 décembre 2023, Monsieur Alain MOUROT, Maire de Madonne-et-Lamerey, a décidé l'ouverture d'une enquête publique portant sur les modifications n° 1 et n° 2 du Plan Local d'Urbanisme.

À cet effet, Monsieur Régis BRUEY est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du **lundi 15 janvier 2024 à 10 h au jeudi 15 février 2024 à 16 h**, soit 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

Lundi, jeudi et vendredi de 11 h à 12 h et de 14 h à 15 h

Mardi de 11 h à 12 h

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie les :

Lundi 15 janvier 2024 de 10 h à 12 h

Vendredi 2 février 2024 de 10 h à 12 h

Jeudi 15 février 2024 de 14 h à 16 h

Pendant toute l'enquête, les observations sur les projets de modification n°1 et n° 2 du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur déposé en Mairie ou adressées par écrit à la Mairie, ou par courriel au commissaire enquêteur à l'adresse : com.eng.epi@orange.fr.

Les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de « France Services Dompaire » ; courriel : msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr.

À l'issue de l'enquête, le procès-verbal, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de Madonne-et-Lamerey où ils seront tenus à la disposition du public.

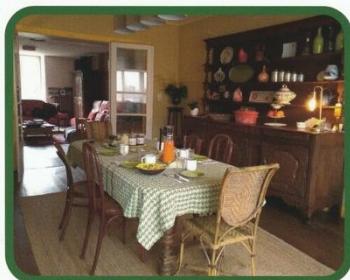
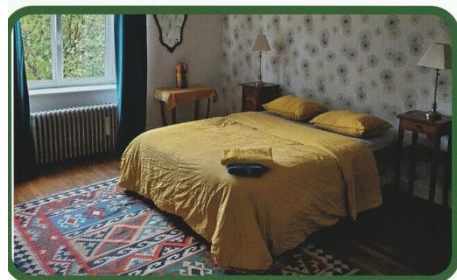
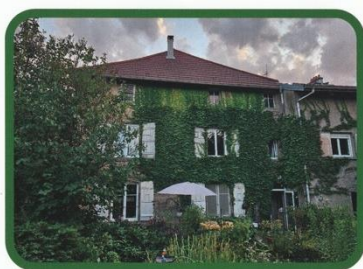


LAMEREY, Vosges

Contact:
06.74.50.44.88
06.21.44.15.07

mail:
lecolombier.lamerey@gmail.com

Le Colombier
Maison d'hôte de caractère



Mairie de Madonne et Lamerey

46 rue du Colombier

88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madonne et Lamerey



MUSIQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE/LAMEREY

CONCERT DE SAINTE-CÉCILE Dimanche 7 janvier à 15h00



*Avec le chœur masculin
Les Copains d'Accords*



**Salle Polyvalente de
Dompaine/Madonne et Lamerey**

Entrée libre - Accès PMR 

**MUSIQUE MUNICIPALE
DOMPAIRE-LAMEREY**



1^{ER} SALON DES ANTIQUAIRES

Organisée par l'association « Pour la sauvegarde du patrimoine Dompair Madonne & Lamerey »

Salle Polyvalente
de DOMPAIRE
88270

Antiquités
Belle Brocante
Collection

Dimanche
28 Janvier
2024

8H - 18H

entrée

3€

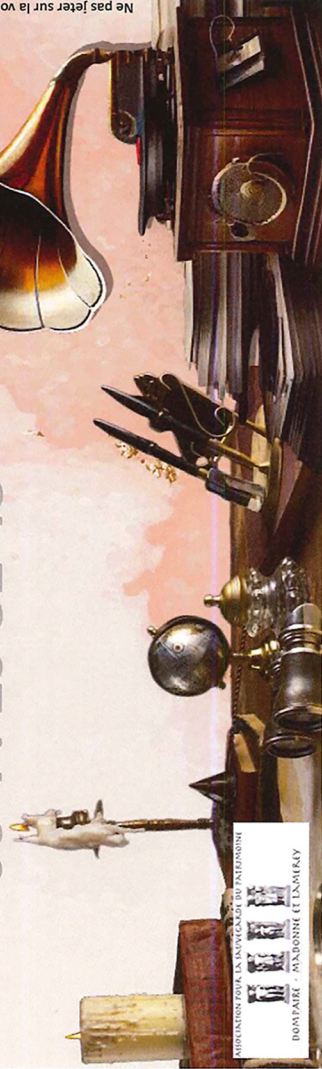
Gratuit pour les moins de 15 ans

Buvette et Restauration

Renseignements et réservations :

06 44 29 32 43

Ne pas jeter sur la voie publique



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
DOMPAIRE - MADONNE ET LAMEREY

Les gens du coin
présentent

La banane sur le gâteau

une pièce de Claude HUSSON



Samedi 02 février,
Samedi 16 février
à 20h30

Salle culturelle de DOMPAIRE

Réservations : 06 31 54 13 77

Plein tarif : 7€ / Tarif réduit : 5€ / -12 ans : 3,5€

CINÉMA

Communauté
de Communes

Mirecourt

Dompaire

Jeudi 1^{er} février

A la salle culturelle (Comcom)

au 3 rue Charles Gérôme à DOMPAIRE

A 18h00 :

A 20h00:



Tarifs:

Adulte : 6€ / Réduit* : 5,50€ / -14 ans : 4,50€

* Pass communautaire, groupe de 4 pers dont 2 adultes min, bénéficiaire RSA, carte demandeur d'emploi ou carte ZAP



Soirée

JEU DE SOCIÉTÉ

SUR RESERVATION



Vendredi 9
février 2024 à
partir de 20h à
la médiathèque
de Dompain



Renseignements et réservations à la médiathèque de Dompain
bibliotheque-dompain@orange.fr
03 29 34 67 57

Médiathèque Dompaire

**Mercredi 21 février
10h**

LECTURE – DÉDICACE

Par Marie F. HOULBREQUE





INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

☎ 03 29 36 50 54 - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

☎ 03 29 36 61 44

Alain MOUROT 06 70 21 02 83

Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22

Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h

Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis

Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

☎ 03 29 34 67 57 - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

☎ 03 29 36 69 99

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi 8h30 à 12h

☎ 03 29 36 69 99- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. RONSTALDER Léa ☎ 03 29 38 54 55

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine ☎ 03 29 82 23 05

Conciliateur de justice ☎ 03 29 36 69 99

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

☎ 03 29 38 54 55